

Charte usage public wifi – Réseau Les Balises

Délibération du 27 avril 2022

1. PREAMBULE

1.1. OBJET

Le présent document a pour objet de définir les conditions d'utilisation du service WIFI Hot-Spot proposé par le réseau Les Balises - Communauté urbaine de Dunkerque. Les règles ainsi définies sont destinées à assurer un usage des moyens informatiques et de communication électronique conforme à leur objet, ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires applicables.

1.2. DEFINITIONS

« Utilisateur » : désigne toute personne physique ou morale ayant accès à Internet par utilisation de la technologie sans fil selon les conditions définies dans ce document.

« Service HOTSPOT » : désigne le service d'accès à Internet par utilisation de la technologie sans fil WIFI. « Code d'accès » : désigne les identifiant et mot de passe communiqués par le réseau Les Balises - Communauté urbaine de Dunkerque permettant l'accès et l'authentification au réseau Wifi du réseau Les Balises - Communauté urbaine de Dunkerque.

« wifi » est la contraction de Wireless Fidelity (Fidélité sans Fil) et désigne un ensemble de normes internationales (IEEE 802.11) pour les réseaux locaux sans fil. Cette technologie permet à tout appareil équipé wifi de communiquer par ondes radio avec un réseau local, avec le réseau Internet ou avec un autre équipement wifi.

« Equipement wifi » désigne tout matériel informatique de l'Utilisateur (ordinateur portable, assistant personnel, matériel Hi-Fi, appareil photo...) muni de capacités internes de communication wifi, répondant aux normes IEEE 802.11b ou 802.11g.

2. ENGAGEMENT DE L'UTILISATEUR

2.1. INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Pour s'inscrire au réseau les Balises et bénéficier de code d'accès, l'utilisateur s'engage à communiquer les informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique.

Pour bénéficier de code d'accès « invité », l'Utilisateur s'engage à communiquer les informations suivantes au réseau Les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque : nom, prénom, date de naissance.

2.2. ACCES AU SERVICE

L'utilisation du service HOTSPOT du réseau les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque est soumis en premier lieu, au respect des lois et règlements en vigueur ainsi que des principes contenus dans la présente charte, étant précisé que toute utilisation du service vaut acceptation irréfragable par l'utilisateur, sans qu'une signature ne soit nécessaire.

Le réseau les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque met à disposition de ses abonnés et des « invité » un accès au réseau Internet. L'utilisation du service HOTSPOT du réseau les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque est autorisée pendant les heures d'ouverture des bibliothèques du réseau Les Balises. Cette autorisation d'accès est strictement personnelle et incessible. La durée de session est de quatre heures à partir de l'identification. Les sessions sont renouvelables sans limitation de durée dans la limite des horaires d'ouverture des bibliothèques du réseau les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque. Toute connexion au service HOTSPOT effectuée en utilisant les codes d'accès sera réputée avoir été effectuée par l'utilisateur lui-même sous son entière responsabilité.

2.3. RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur est seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé à la Communauté urbaine de Dunkerque et/ou à des tiers du fait de son utilisation du service HOTSPOT du réseau les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque.

L'utilisateur bénéficiaire de l'autorisation d'accès prend toutes les mesures de précaution nécessaires pour garantir le respect de la loi et de la réglementation en vigueur. Il a aussi la charge, à son niveau, de contribuer à la sécurité générale et aussi à celle de son propre usage.

En conséquence, dès réception de ses paramètres d'accès, l'Utilisateur bénéficiaire endosse la responsabilité civile et/ou pénale découlant de tout usage frauduleux ou illicite de l'accès mis à sa disposition.

L'Utilisateur s'engage également à ne pas tenter de contourner ou altérer sous quelque forme que ce soit les systèmes de sécurité et de confidentialité mis en œuvre par le réseau les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque.

L'utilisation des ressources mises à sa disposition doit être rationnelle et loyale afin d'en éviter la saturation ou leur détournement à des fins personnelles.

Pour cela, il doit :

- appliquer les recommandations de sécurité indiquées par le réseau les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque,
- assurer la protection de ses informations,
- signaler toute tentative de violation de son compte et, de façon générale, toute anomalie qu'il peut constater,
- garder secrètes les informations d'accès qui lui sont confiées, et si la possibilité lui en est donnée, il choisit des mots de passe sûrs, gardés secrets et en aucun cas ne doit les communiquer à des tiers,
- s'engager à ne pas mettre à la disposition d'utilisateurs non autorisés un accès au HOTSPOT, à travers des matériels dont il a l'usage,

- s'engager à avertir sans délai, en cas de perte ou de vol de ses codes d'accès par des tiers, le service Support du réseau les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque afin que ce dernier puisse les annuler.
- faire preuve de la plus grande correction à l'égard de ses interlocuteurs dans les échanges électroniques par courrier, forums de discussions...
- s'imposer le respect des lois et notamment celles relatives aux publications à caractère injurieux, raciste, diffamatoire, discriminatoire, pédophile, pornographique, incitant à la violence, à l'apologie du terrorisme ou à des crimes ou délits, etc,
- s'engager à respecter la vie privée de toute personne et le secret des correspondances,
- s'interdire d'intercepter tout message et communication émis par la voie des télécommunications, d'adresser tout message indésirable ni d'effectuer des envois de type « spamming ».

Et s'engage à ne pas :

- utiliser ou essayer d'utiliser des comptes autres que le sien ou de masquer sa véritable identité,
- laisser ses équipements WIFI hors de sa surveillance.
- apporter volontairement des perturbations au bon fonctionnement des systèmes informatiques que ce soit par des manipulations anormales du matériel, ou par l'introduction de logiciels parasites connus sous le nom générique de virus, chevaux de Troie, bombes logiques, etc.
- se livrer à des actions mettant sciemment en péril la sécurité ou le bon fonctionnement des services Internet auxquels il accède,
- usurper l'identité d'une autre personne et il ne doit pas intercepter de communications entre tiers,
- utiliser ces services pour proposer ou rendre accessible aux tiers des données et informations confidentielles ou contraires à la législation en vigueur,

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Dans ces conditions, il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels notamment de la contamination d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de son équipement.

L'Utilisateur reconnaît être pleinement informé que l'intégrité, l'authentification et la confidentialité des informations, fichiers et données qu'il souhaite échanger sur le réseau Internet ne peuvent être garanties sur ce réseau. Une protection absolue contre les intrusions ou écoutes illicites ne peut être garantie. La CUD décline toute responsabilité concernant de tels événements.

2.4. ENGAGEMENTS DE LA CUD

L'utilisation du service HOTSPOT les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque permettant l'accès à Internet est gratuite et limitée dans le temps.

Les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer une disponibilité du service HOTSPOT. Elle ne peut garantir toutefois un fonctionnement

sans interruption ni dérangements de l'accès au service, ni des durées et des capacités de transmission déterminées.

Cependant, Les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque ne peut-être en aucun cas tenue de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service HOSPOT par l'utilisateur, ce dernier étant sous la responsabilité des utilisateurs dans le respect de la présente charte.

Elle pourra, à la demande de toute autorité administrative ou judiciaire compétente, ou si elle estime nécessaire, suspendre temporairement ou définitivement toute utilisation du service sans que sa responsabilité puisse être recherchée et sans que l'utilisateur ne puisse revendiquer quoi que ce soit.

La responsabilité des Balises – Communauté urbaine de Dunkerque ne peut pas être engagée : en cas d'incompatibilité d'un équipement wifi avec le service wifi les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque, en cas d'incompatibilité avec des systèmes de messagerie ou avec des applications exploitées par des tiers. Il est rappelé en particulier que la possibilité d'envoyer des mails depuis le réseau wifi les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque dépend du fournisseur de messagerie choisi par l'Utilisateur, certains fournisseurs de messagerie n'autorisant pas l'envoi de mail depuis un autre réseau que le leur. En cas de mauvaise utilisation du service par l'Utilisateur, en cas de mauvaise installation, de mauvaise configuration ou de dysfonctionnement de l'équipement wifi ☐ en cas de non respect par l'Utilisateur de ses obligations, en cas d'impossibilité d'accès par Internet au réseau privé virtuel d'une entreprise (VPN).

Il appartient à l'Utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels, logiciels, lui permettant d'utiliser le service wifi. L'Utilisateur est responsable de la sécurité et de la protection de ses équipements.

Les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque reste étrangère à tous litiges qui peuvent opposer l'Utilisateur à des tiers.

2.5. SECURITE

2.5.1. Traces

L'Utilisateur est informé que les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque met en œuvre gratuitement un outil de filtrage permettant de sélectionner ou de restreindre l'accès à certains sites, serveurs ou contenus. Cet outil de filtrage enregistre de manière automatique les informations relatives aux connexions ou tentatives de connexion (identité de l'utilisateur, date, heure et durée de connexion, adresse des sites accédés...). Conformément à la réglementation en vigueur, les données de trafic sont conservées pendant 1an et pourront être transmises à la demande des autorités judiciaires. Cette obligation de conserver les données de trafic résulte de la loi de 2001 relative à la sécurité quotidienne ainsi que de la loi de 2006 relative à la lutte contre le terrorisme, et de loi n° 2009-1311 relative à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur internet, dite "HADOPI 2". S'agissant d'un traitement de données à caractère personnel, il a fait l'objet des formalités de déclaration exigée par la CNIL.

L'utilisateur est informé que le réseau Les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque pourra être amené à effectuer des analyses de flux sur le réseau WIFI afin de prévenir et rechercher les attaques virales et les tentatives de piratage.

2.5.2. Données à caractère personnel

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque a l'obligation de collecter et stocker les données de communication électronique relatives au trafic. A cette fin, les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque pourra être amenée à communiquer ces données aux fins de recherche, de constatation et de poursuite des infractions pénales, aux fins de prévention de toute activité de nature terroriste, aux fins de facturation et de paiement du Service, aux fins de sécurité des réseaux et des installations.

Tout Utilisateur peut demander aux Balises – Communauté urbaine de Dunkerque la communication des informations nominatives le concernant et les faire rectifier ou supprimer le cas échéant, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ce droit d'accès, de rectification ou de suppression peut être exercé par courrier postal adressé à l'adresse suivante : COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE – Correspondant Informatique et Libertés - pertuis de la marine – 59386 Dunkerque cedex 1 .

2.6. ACCEPTATION

Vous déclarez avoir lu l'intégralité de la présente Charte, vous engagez à vous y conformer et reconnaissez que votre matériel, son contenu et l'utilisation du service HOTSPOT les Balises – Communauté urbaine de Dunkerque sont de votre entière responsabilité.

En cliquant sur « Valider », vous acceptez d'utiliser le service HOTSPOT Les Balises – Communauté Urbaine de Dunkerque en respect des règles édictées dans les conditions présentées ci-dessus et devenez « utilisateur » du service.